



Master 2  
Domaine **Droit, économie et gestion**  
Mention **Droit**  
Spécialité Professionnelle **Droit de la santé**

Objectifs	La spécialité «Droit de la santé» a pour finalité générale d'assurer aux étudiants une spécialisation de haut niveau dans le domaine du droit de la santé, du droit médical et du droit pharmaceutique.
Publics	<ul style="list-style-type: none"><li>• Formation initiale</li><li>• Formation continue</li></ul>
Débouchés	Elle prépare ses titulaires aux fonctions d'administration et d'encadrement des établissements privés médicaux et médico-sociaux mais aussi aux fonctions de juriste conseil en droit de la santé, dans le secteur privé (industrie pharmaceutique, assurances, mutuelles, le secteur public (à l'échelon local, national ou communautaire) et le secteur associatif.
Modalités d'accès	<p>Cette spécialité est ouverte aux titulaires d'une maîtrise ou d'une 1<sup>ère</sup> année de master droit ou de science politique.</p> <p>Les étudiants titulaires d'une maîtrise ou d'une première année de master sciences sanitaires et sociales ne peuvent y accéder que s'ils ont suivi les cours et les travaux dirigés de la 2<sup>ème</sup> année de licence en droit relatifs au droit des obligations et au droit administratif. Ils doivent en outre obtenir une moyenne compensée de 10/20 à l'issue d'une épreuve spécifique organisée dans ces deux matières</p> <p>Les docteurs en médecine et les étudiants en médecine qui effectuent leur stage de résidanat ou d'internat, les docteurs en pharmacie et les étudiants en pharmacie ayant validé leur 5<sup>ème</sup> année peuvent</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Soit accéder directement au master 2<sup>ème</sup> année, s'ils ont des connaissances juridiques suffisantes en droit administratif et en droit civil.</li><li>- Soit y accéder après avoir rempli les conditions exigées dans le 2<sup>ème</sup> paragraphe plus haut</li></ul> <p>Au titre de la validation des acquis de l'expérience, la spécialité «Droit de la santé» est aussi ouverte à ceux qui exercent une activité professionnelle de catégories «A» dans le domaine de la santé ou ont suivi une formation d'enseignement supérieur.</p>
Organisation	<p>Cours magistraux Stage Séminaires Tronc commun</p>
Contrôle des connaissances	<p>Deux sessions d'examen sont organisées, la 1<sup>ère</sup> à la fin des enseignements et la seconde en septembre-octobre. Pour être déclaré admis l'étudiant doit avoir obtenu une moyenne générale compensée de 10/20 dans les 6 unités. Le candidat ayant obtenu une moyenne générale de 12/20 obtient la mention assez bien, 14/20, la mention bien et 16/20 la mention très bien</p>
Responsable	Jacqueline FLAUSS Mail : <a href="mailto:jacqueline.flauss@u-picardie.fr">jacqueline.flauss@u-picardie.fr</a>
Administration	<p>Formation initiale : Evelyne Mouton Mail : <a href="mailto:evelyne.mouton@u-picardie.fr">evelyne.mouton@u-picardie.fr</a> Tél : 03 22 82 71 03</p> <p>Formation continue : Direction de l'éducation permanente (DEP) Isabelle Maugrenier Mail : <a href="mailto:isabelle.maugrenier@u-picardie.fr">isabelle.maugrenier@u-picardie.fr</a> Tél : 03 22 80 42 31 Bénédicte Froment Mail : <a href="mailto:benedicte.froment@u-picardie.fr">benedicte.froment@u-picardie.fr</a> Tél : 03 22 80 42 23</p>



## UNITÉS D'ENSEIGNEMENT

CM TD TP Ects

Semestres 3 et 4

Les enseignements comportent un tronc commun obligatoire dans le cadre des UE 1, 2 3 et 5. Dans l'UE 4, les étudiants choisissent 4 séminaires parmi les 7 proposés.

Ces enseignements seront, dans la mesure du possible, regroupés sur 4 jours. Ils seront complétés par des conférences, une formation pratique sur l'accès à la documentation juridique, le maniement d'outils informatiques (logiciel «power point») et sur les techniques d'entretien et de rédaction d'un CV.

### 250 à 260 h de formation

#### Unité 1

- Anglais	25	4
- Bioéthique	15	3
- Déontologie	20	3

#### Unité 2

- Economie et politiques de la santé	20	3
- Droit communautaire de la santé	20	4
- Droit de l'assurance maladie	25	3

#### Unité 3

- Principes communs	20	3
- Séminaires spécifiques (droit administratif, droit pénal, droit civil)	3x15	9

#### Unité 4 (Dominantes)

L'étudiant choisit une dominante

##### 1. Santé/Hôpital

- Droit des usagers du système de santé	15	
- Organisation hospitalière I (structures)	20	3x3
- Organisation hospitalière II (personnels)	15	

##### 2. Santé/Médicament

- Droit du médicament	15	
- Droit du brevet en pharmacie	15	3x3
- Droit des marques en pharmacie	15	

##### 3. Santé/social

- Risques sanitaires liées à l'environnement	15	
- Contentieux technique : I (sécurité sociale, CNITAAT...)	20	3x3
II (indemnisation et recours...)	15	

#### Matières complémentaires

- une autre matière choisie dans l'U4	15 à 20	3
---------------------------------------	---------	---

Ou organisation générale de la santé pour les étudiants qui n'ont pas suivi cet enseignement en master 1ère année

#### Unité 5

Stage (3 mois)		16
----------------	--	----